

REPONSE A LA MOTION 5.09/22

De l'eau pour tous

Mme Laurence Studer, UDC

La motion est déjà partiellement réalisée puisque l'étude effectuée par le service UETP, en collaboration avec les SID, pour définir les endroits stratégiques où des points d'eau de boisson doivent être aménagés est terminée. Certains de ces points d'eau ont déjà été installés durant l'année 2022 et sont en service.

Sites retenus et état d'avancement de la réalisation

Les sites mentionnés ci-dessous ont été retenus et des points d'eau sont déjà installés ou le seront dans le cadre de travaux de projets urbains.

Points d'eau réalisés :

- Cour sud du Château
- Place de jeux du Righi
- Place du Musée
- Place de la Poste
- Parc Urbain

Points d'eau projetés à réaliser :

- Place de la Gare
- Parc Pré-Guillaume
- Place Roland-Béguelin
- Devant l'Hôtel de ville

Installation de points d'eau supplémentaires dans le cadre de projets urbains

Dans le cadre de réaménagements ou de nouveaux projets urbains, le Conseil communal analysera au cas par cas la nécessité et la pertinence d'installer des points d'eau supplémentaires sur le territoire communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger